



*Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang*

*Imprimé par nos soins*

**BUSS'info est sur <http://bussang-mairie.com>**



**EDITO** : *Pour le dernier BUSS'info de l'année, nous vous proposons de faire un point d'étape de notre action à la tête de la Commune et de vous informer de nos principaux projets, pour l'année prochaine et les suivantes.*



Par souci de transparence, un article complet est consacré au dossier de La Bouloie puisqu'il a nécessité un débat en conseil municipal afin d'entériner les dépenses imprévues au budget primitif.

Comme d'habitude, vous trouverez dans la rubrique « informations générales » ce qu'il y a d'essentiel dans l'actualité Communale.

Sur le plan financier, je tiens à rassurer les Bussenettes et les Bussenets sur la situation de la Commune qui ne subira pas les contrecoups de la crise financière dont la presse s'est fait l'écho et qui touche certaines collectivités territoriales. Pour boucler le budget de fin d'année, nous ne serons pas dans l'obligation d'emprunter à des taux prohibitifs. La Commune n'est pas exposée aux crédits dits toxiques dont les taux évoluent selon des formules complexes.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier chaleureusement mes Adjoints et Conseillers pour leur implication au cours de ce début de mandat et saluer le professionnalisme de l'ensemble des Employés Communaux : c'est une équipe compétente au service de la Commune sur laquelle je peux m'appuyer en toute confiance.

Je ne voudrais pas terminer cet édito sans vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présenter tous mes vœux de bonheur pour 2009, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous, avec une pensée toute particulière aux personnes qui souffrent et qui connaissent des difficultés.

Alain VINEL

Votre Maire





## *Transformateur électrique de La BOULOIE* : **Les précisions attendues**

Le présent article a pour objet de vous apporter des informations sur un dossier qui a nécessité un débat en Conseil Municipal du fait de son impact sur le budget communal. Il n'est pas destiné à porter une appréciation sur les événements qui ont mis la Commune en situation d'obligation d'assumer des dépenses imprévues, ni sur les responsabilités des différents acteurs qui ont conduit au transfert de propriété du bien concerné dans des conditions qui restent à préciser, ni sur les réels objectifs poursuivis à l'époque par la Municipalité.

Par acte notarié établi en date du 20 Août 2007, la Commune est devenue propriétaire d'un bâtiment abritant un poste de transformation électrique sur le site de la station de skis de La Bouloie. Ce poste était utilisé par EDF pour alimenter son client, la SARL des Téléskis. A noter qu'aucun contrat ou convention ne liait la Commune ni avec EDF, ni avec son client.

Suite à un orage, ce poste a fait l'objet d'un amorçage le 30 Juillet dernier ayant nécessité l'intervention des pompiers, du service technique de la Commune, d'EDF et de la Gendarmerie. En effet, ce poste, équipé d'un transformateur contenant des PCB (Pyralène), présentait de réels risques pour les personnes et l'environnement. De plus, la Commune n'était pas assurée pour un tel ouvrage.

Compte tenu de ces risques avérés et de la réglementation en vigueur, la décision a été prise en urgence de démonter l'installation et de dépolluer le transformateur, le tout aux frais de la collectivité. A noter également que l'acte notarié cité ci-dessus aurait dû mentionner d'une part que ce transformateur contenait des PCB et d'autre part que le site relevait de la législation sur les installations classées.

La station de ski n'étant plus alimentée en énergie électrique, la SARL des téléskis a demandé un devis de raccordement à EDF. Par lettre en date du 19 septembre, elle a sollicité sa prise en charge par la Commune, l'ancienne municipalité ayant participé en son temps au financement du nouveau raccordement électrique du restaurant. De plus, c'est la défaillance du poste propriété de la Commune qui est à l'origine de l'interruption de fourniture.

Compte tenu des antécédents et des risques de voir la station empêchée de tourner cet hiver, le Conseil Municipal a donc donné son accord pour financer le nouveau raccordement électrique et la mise en conformité de la toiture du bâtiment propriété de la Commune, toiture en fibrociment contenant de l'amiante.

Pour être complet, il faut préciser que le nouveau transformateur fera partie de la concession de distribution publique gérée par EDF et que le bâtiment a vocation à être intégré dans la délégation de service public accordée à la SARL des téléskis de La Bouloie. Ainsi, la situation sera-t-elle normalisée et la responsabilité de la Commune clarifiée.



## *Libre expression* : **Au sujet de l'enquête sur l'assainissement non collectif**

Un lecteur de BUSS'info nous écrit à ce sujet : « Nous sommes concernés puisque notre habitation n'est pas raccordée au réseau d'assainissement collectif. La loi nous impose de réaliser l'éventuelle mise en conformité de notre installation dans un délai de 4 ans. Le diagnostic est réalisé par le SDANC auquel la Commune est adhérente.

Nous avons financé la réalisation de l'installation et son contrôle avant mise en service, la réserve foncière nécessaire pour sa mise en place, son entretien et ses vidanges, et en plus on nous demande de payer un diagnostic commandé par le SDANC à un organisme privé.

Nous disons STOP aux inégalités dues à l'éloignement géographique : pas d'assainissement collectif, pas de déchetterie, pas de ligne SNCF, pas de TER, pas de réseau routier digne du trafic actuel, pas de banque...j'arrête là car la liste est longue. Cela suffit! Nous participons tous de la même façon à la vie collective par le règlement de notre impôt, nous méritons donc l'accès aux mêmes services publics. De plus « qui commande paye ».



## *Le Presbytère : Une décision très attendue*

Vous l'avez peut-être lu dans la presse, la décision de ne pas démolir cette bâtisse a été annoncée en Conseil Municipal. Propriété Communale depuis 1806, elle sera donc rénovée dans le cadre d'un projet culturel et social qui reste encore à définir. Nous pouvons remercier celles et ceux qui se sont exprimés sur le sujet, car, grâce au débat instauré pour l'occasion par *BUSS'info*, le Conseil Municipal a pu statuer en toute connaissance de cause. Un groupe de pilotage a déjà été réuni le 20 novembre à la Mairie. Une concertation s'instaure à présent pour transformer cette décision en une réussite collective. A vous de nous faire part de vos idées et



## *Patrimoine toujours : Les bonnes adresses pour réhabiliter sa maison*

Si nous voulons que notre village soit coquet et attire de plus en plus de touristes, les habitants aussi doivent faire des efforts pour réhabiliter leur maison. Réhabiliter, oui, mais pas n'importe comment. Pour le faire dans le respect du passé et des paysages vosgiens en général et des Vosges Cristallines en particulier, une brochure est à votre disposition en Mairie. Vous trouverez dans cette brochure des conseils pour guider vos choix architecturaux et des adresses de partenaires dans les domaines technique, administratif et financier.



## *L'hiver arrive : La Municipalité organise le service de déneigement*

La neige n'a pas été au rendez-vous ces derniers hivers, nous ne sommes pas à l'abri de chutes importantes pouvant perturber la vie de la cité. La Municipalité a donc invité tous les prestataires pour une réunion de travail sur l'organisation du service de déneigement. Sur la base de ce qui a été décidé, une convention sera proposée à la signature des six professionnels intéressés. Pour faciliter leur travail, il est demandé aux propriétaires de véhicule de respecter l'arrêté interdisant le stationnement sur les routes Départementales et Communales en période de neige et aux riverains de dégager la neige du trottoir devant chez eux... et l'inévitable bourrelet laissé par le chasse-neige devant la porte de chacun ! La turbine dégageant les trottoirs du centre a été changée. L'embauche pour la période hivernale d'un contractuel est prévue au 1<sup>er</sup> janvier. Nous espérons que le service rendu répondra à l'attente de tous et qu'en cas de difficultés vous saurez faire preuve de patience et de compréhension.



## *Insertion sociale et professionnelle : La PAIO pour les jeunes de 16 à 25 ans*

La Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation est une structure dédiée à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. En s'appuyant sur un accompagnement personnalisé et un réseau de partenaires, elle a vocation à aider ces jeunes à élaborer un projet professionnel, se préparer au marché du travail et à exercer sa citoyenneté. Elle propose également aux entreprises une gamme de services d'aide à l'intégration des jeunes. Pour faciliter l'accès à ses différentes offres de services, la PAIO organise des permanences dans les Mairies. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la **PAIO des Vosges du Sud, 9 Rue de la Franche Pierre, BP 20019, 88201 REMIREMONT Cedex** ou au **03 29 62 39 15**



## *Vie de la Commune : Les principaux acteurs économiques impliqués*

Au cours de deux réunions organisées en novembre à la Mairie l'une le 12 pour les Commerçants, l'autre le 19 pour les Artisans ; les différents acteurs économiques ont pu échanger et débattre avec les élus sur les principaux projets que la Municipalité entend conduire à court et à moyen terme. L'occasion a été pour le Maire et ses adjoints de faire un point d'étape de leur action et d'enrichir leur réflexion des propositions faites et des avis exprimés. On ne peut que se féliciter de la qualité des débats.





## POINT SUR LES PROJETS ET TRAVAUX COMMUNAUX

Comme la fin d'année approche, nous vous proposons un bilan provisoire des travaux de l'exercice en cours et une liste non exhaustive de nos projets pour les années à venir. Ces projets seront conduits en concertation avec les principaux acteurs concernés et une information régulière vous sera donnée sur l'état d'avancement. Nous en prenons l'engagement.

### Liste de principaux travaux réalisés et financés en 2008 :

#### TRAVAUX DE VOIRIE :

↳ Aménagement rue des Champs Navés		
↳ Elargissement route de Sauté	solde travaux 2006	172 847.00 €
↳ Lotissement de la Bouloie suite		
↳ Lotissement de la Bouloie suite		
↳ Chemin du Pré du Porc	travaux 2007	92 529.00 €
↳ Route du Chaix Barbe		
↳ Route de Sauté		
↳ Enfouissement France Télécom		30 366.00 €
↳ Entretien divers chemins (reprofilage, gravillonnage mono couche)		94 642.00 €
↳ Réfection Chemin Meuselotte		4 084.00 €
↳ Remise à niveau tampons rue Lutenbacher		3 788.00 €
↳ Enrochement+Elargissement Larcenaire		
↳ Réfection Chemin Camping+Chamaka+desserte Stade		6 817.00 €

#### TRAVAUX DE BATIMENTS :

↳ Alimentation électrique Bouloie		11 517.00 €
↳ Amiante/toit Bouloie		3 388.00 €
↳ Réfection électrique Eglise		18 000.00 €
↳ Réfection installation électrique Bureau Théâtre école		3 999.00 €

#### TRAVAUX DIVERS :

↳ Remplacement 5 Armoires électriques		12 953.00 €
---------------------------------------	--	-------------

### Liste des principaux projets et chantiers pour les années à venir :

- Ceux dont l'étude de réalisation est engagée  
Aménagement de la place de la Mairie, rénovation de la rue du Théâtre, ...
- Ceux dont l'étude de faisabilité est décidée  
Plan de stationnement urbain et parkings, Chaufferie Bois, rénovation du Presbytère, tremplin toutes saisons, aménagement de la zone de loisir des étangs des Sources, projet de place des commémorations (regroupement des deux monuments aux morts...)
- Ceux qui ne sont encore qu'à l'état de projet à moyen ou long terme  
Restructuration de la zone scolaire et périscolaire, gymnase, la pépinière d'entreprise et le déménagement des ateliers municipaux, aménagement des abords de la Moselle en cœur de village, la résidence services pour seniors, le City Park...
- Les chantiers dont le périmètre et le contenu restent à préciser  
La relance du thermalisme et le devenir de la buvette des eaux minérales, de l'école des garçons, de l'ancienne gare, le développement de l'offre de terrains à construire et la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) projets de lotissements, le développement du tourisme en coordination avec les organismes associés (communautés de communes et syndicats concernés) et projet de maison du tourisme, étude globale de l'occupation du cimetière, ...

*Comme vous le savez, nous sommes très intéressés par votre avis et nous sommes preneurs de toutes les remarques pouvant enrichir notre réflexion. Pour l'instant cette liste de projets n'est pas hiérarchisée et peu de dossiers sont chiffrés. Les décisions qui jalonnent la vie de ces projets tiendront compte de notre capacité à les conduire dans de bonnes conditions et surtout dépendront des capacités financières de la Commune.*



François ROYER

Adjoint au Maire

